



AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°23/158
Direction territoriale du Havre

Le Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine (GPFMAS) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au Nord du Tonkin, Chaussée Pondichéry, sur la commune du Havre, dont la référence Haropa Solutions est le n° 5794 et en vue de l'implantation d'une activité de stockage de remorques et de tracteurs Poids-Lourds.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société TRANS NEG LIMITED, dont le siège social est situé Quai Jean REINHART 76600 LE HAVRE et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Havre sous le numéro SIREN 444 414 718, est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le GPFMAS et la Société TRANS NEG LIMITED ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 23-109 portant sur la dépendance susvisée le 16 janvier 2024.

Description de la dépendance : une parcelle de terre-plein d'une superficie de 500 m² environ située au Nord du Tonkin, Chaussée Pondichéry, sur la commune du Havre.

Durée de la convention : 2 ans environ à compter du 1^{er} juillet 2023.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de la convention n° 23-109 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@haropaport.com

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.